

M. Lloyd R. Francis (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, j'ai suivi les discours des députés des partis de l'opposition comme aussi celui du ministre des Postes (M. Mackasey). Je le leur demande une fois de plus que veulent-ils que le gouvernement fasse à ce stade-ci?

M. Baker (Grenville-Carleton): Qu'il accouche!

M. Francis: Je vais essayer d'être juste et d'analyser les affirmations faites jusqu'ici. L'auteur de la motion, le député de Vancouver Quadra (M. Clarke)...

Des voix: Oh, oh!

M. Francis: Monsieur l'Orateur, la Chambre est un peu bruyante.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. Je demande la collaboration de tous les députés. J'hésite à inviter ceux qui parlent trop fort à quitter la Chambre: nous tenons à ce que les députés soient le plus nombreux possible. Le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis) a la parole.

M. Francis: Monsieur l'Orateur, l'auteur de la motion a proposé trois solutions: que le gouvernement envisage la présentation d'une loi imposant le retour au travail, c'est, en somme, ce que le leader de son parti a recommandé; que le gouvernement offre un salaire supérieur, en précisant tout de suite après que l'augmentation doit être approuvée par la commission anti inflation—les lignes directrices du gouvernement sont claires à ce sujet et il peut difficilement proposer cela de bonne foi—ou que l'on modifie l'article 8 de la loi sur les postes, ce qui entraînerait en réalité le démembrement du ministère. Ce n'est pas sérieux.

En somme, l'opposition officielle recommande d'adopter dès que possible une loi décrétant le retour au travail. J'aimerais parler des conséquences d'une telle loi.

M. Baker (Grenville-Carleton): Ce n'est pas cela. Vous en oubliez la moitié.

M. Francis: Je tire mes propres conclusions, après avoir écouté attentivement les porte-parole de l'opposition officielle et du NPD.

Quelle est la position des députés du NPD? Ils sont en faveur de la négociation collective libre, et disent que dans la conjoncture actuelle, les grèves sont parfois inévitables. De plus, ils estiment que le ministre des Postes, dans ses rapports avec les syndiqués, fait preuve de mauvaise foi en tant qu'employeur. C'est l'expression employée par le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent). Puis, le NPD a proposé qu'on nomme un médiateur, qui serait chargé d'étudier certaines questions. Le député d'Oshawa-Whitby a expliqué sa position en des termes très clairs.

Il a proposé qu'on réduise la semaine de travail. Cela aurait ajouté 12 p. 100 à la hausse globale de 38 p. 100 proposée.

M. Broadbent: Vous n'avez pas écouté ce que j'ai dit.

M. Francis: La réduction des heures de travail équivaut à une augmentation de salaire. C'est l'une ou l'autre.

Grève des postiers

M. Broadbent: Vous n'avez pas écouté.

M. Francis: Le député a beau parler tant qu'il veut. Il ne peut pas se soustraire au fait. Puis il a parlé d'une chose insignifiante, la suppression de l'écart qui existe avec les facteurs, une toute petite différence de 35c. C'est si peu. Le gouvernement devrait pouvoir leur accorder cela. En outre, il faudrait éliminer le plafond de la clause d'indemnité de vie chère. Ce n'est pas grand-chose; mais quoi, tout gouvernement qui se respecte devrait être disposé à en offrir autant. Il y avait deux autres petites choses. Le député a parlé de prime d'ancienneté, d'égalité de salaire pour les employés à plein temps et à temps partiel, et d'une ou deux autres choses. J'ai fait un peu de calcul mental, ce qui n'est pas mon fort, mais j'en ai conclu que le député aurait offert aux grévistes de 55 à 60 p. 100 de plus. Le gouvernement leur a offert 38 p. 100.

Des voix: Oh, oh!

M. Francis: J'essaie d'analyser. Il n'a pas réellement dit qu'il offrirait autant que cela, mais il a dit qu'un médiateur devrait examiner ces possibilités. Je prétends qu'on ne peut tirer qu'une seule conclusion de son désir de voir nommer encore un médiateur, et c'est que le syndicat devrait espérer toucher davantage, autrement toute cette manœuvre serait inutile.

M. Broadbent: Toucher davantage; c'est justement cela.

M. Francis: Le député l'admet.

Qu'a dit le député au sujet de l'inflation? Je crois qu'une fois il a mentionné la Commission anti-inflation. Il a dit espérer qu'on arriverait sans coercion à une solution, quelle qu'elle fût, et que celle-ci serait ensuite renvoyée à la Commission anti-inflation. Je ne sais ce qu'il avait en tête quand il a dit cela. Je ne l'ai pas entendu adresser une seule critique à l'égard de la conduite du syndicat ou de ses chefs. Toutes ses critiques s'adressaient au gouvernement. Selon lui, le syndicat n'a rien fait de mal. Il n'a rien dit au sujet des droits des autres Canadiens ni de la façon dont cette grève était menée.

J'espère que le député d'Oshawa-Whitby consultera son voisin de gauche qui est membre du comité mixte de la Chambre et du Sénat des relations employeur-employés dans la Fonction publique. Au printemps dernier, le chef du syndicat maintenant en grève, M. Davidson, a comparu comme témoin devant ce comité. Je porte à l'attention de la Chambre certains propos contenus dans une déposition de M. Davidson. Il déclarait alors qu'une chose faisait défaut aux Postes. Le direction n'avait pas le culot de demander suffisamment pour leurs services. Il disait qu'il faudrait demander 25c. pour l'affranchissement des lettres de première classe. Je demande ce que feront les retraités, ces personnes dont le collègue du député se préoccupe tant—avec raison, je le lui accorde. Appuiera-t-il un chef syndical qui affirme qu'il devrait en coûter 25c. pour envoyer par la poste une lettre de première classe? Est-il prêt à accepter cela? Est-il prêt à faire siennes les paroles que le chef du syndicat a enregistrées et prononcées devant les caméras de la télévision: «Au diable le bon peuple»? Le député n'a-t-il pas le moindre reproche à faire à ce syndicat?